

MAISON DES ASSOCIATIONS ET DE LA CITOYENNETE

HISTORIQUE D'UNE DROLE D'HISTOIRE BRIEVEMENT RESUMEE

9 octobre 2014 : lettre à Mr le Maire pour demande officielle afin d'obtenir une domiciliation à cette Maison des Associations et de bénéficier de ses services.

18 novembre 2014 : appel de Mr Sylvain RICHARD, Mairie de Firminy, qui m'informe qu'il a entre les mains la lettre de Mr le Maire nous accordant l'accès et la domiciliation de notre Association, conformément à notre demande du 9 octobre.

12 décembre 2014 (date de la lettre, postée le 17 et reçue le 24 décembre), Mr Pascal DANCERT, Directeur Général des Services nous informe qu'il a le regret de répondre défavorablement à notre demande de domiciliation au motif que : « **dans un premier temps l'accès aux Services de la Maison des associations et de la citoyenneté sera réservé en priorité aux Associations Sportives et Culturelles n'ayant pas de siège** »

23 décembre 2014 : notre lettre de protestation adressée à Mr le Maire compte tenu de l'accord qui nous avait été donné par Mr Sylvain RICHARD, nous supposons qu'il y avait une erreur et une mauvaise coordination entre les Services, etc. etc.

Pas de réponse de Mr le Maire.

27 décembre 2014 : lettre à Mr le Maire suite invitation à l'inauguration de cette « Maison » (qui sera reportée), nous trouvons incongru d'être invités alors que nous n'avions pas de réponse à notre lettre du 23 décembre et la confirmation de l'accord.

19 janvier 2015 : notre lettre confirmant le bref entretien que nous avons eu (Mme COLARD et Mr le Maire) lors du repas des seniors et à cette question c'est OUI ou c'est NON, Mr le Maire répond c'est NON, c'est le Conseil Municipal qui a décidé. Interrogé ce même jour Mr Jean Claude REYMOND n'est pas au courant !

19 janvier 2015 : courrier de Mme CUBIZOLLES 1ère adjointe adressé par courriel (nos messages se sont croisés), et reçu par voie postale le 21 janvier, nous informant que « **compte tenu des demandes faites par le monde associatif il a été décidé de donner dans un premier temps la priorité aux Associations Sportives, culturelles et Sociales. Pour l'instant nous ne pouvons pas répondre à toutes les demandes, notamment concernant les Associations de Quartier. D'ici un an nous ferons le bilan et vous tiendrons au courant** ».

Nouvelle invitation pour l'inauguration le 24 janvier 2015 de la Maison des Associations !!!!! à laquelle nous n'avons pas jugé bon de répondre .